



LOURMEL

Agir ensemble pour mieux vous protéger

ASSISTANCE AU MANAGEMENT DE PROXIMITÉ

UN COACH POUR LES
MANAGERS.



Le quotidien professionnel des managers est exigeant et les raisons de faire appel à un coach professionnel sont nombreuses. Souvent isolé, le manager est pris entre son management supérieur et ses collaborateurs. Le coach l'aide à prendre du recul par rapport aux événements, en favorisant les échanges et la réflexion en toute confiance et confidentialité.

POURQUOI METTRE EN PLACE UN COACHING POUR LES MANAGERS ?

Le coaching peut porter sur des interrogations liées à l'exercice de l'activité professionnelle et/ou aider à la prise de décision. Il peut également permettre au manager de faire un point sur ses aspirations personnelles, ses motivations, ses capacités à répondre à ses ambitions.

Le coaching s'adresse à tout type de manager et complète parfaitement une formation en management. Mis en place sur la base du volontariat, il assure la mise en relation avec des intervenants professionnels, qui garantissent une réponse rapide, une écoute active ainsi que le respect de la confidentialité.

QUEL EST L'OBJECTIF DU COACHING ?

Aider les managers dans la résolution de problèmes :

- efficacité personnelle,
- clarification et dépassement d'une situation difficile,
- animation ou direction d'équipes,
- difficultés liées au stress.

Dans l'anticipation de certaines situations :

- amélioration du leadership,
- élargissement des responsabilités,
- préparation à une formation de management,
- prise de poste.

QUELQUES CAS FRÉQUENTS D'UTILISATION

Prendre ses marques lors de l'accès à un nouveau poste.

Parvenir à réguler des conflits au sein de son équipe.

Maîtriser son stress en vue d'éviter le sentiment d'être débordé et de ne plus parvenir à gérer ses priorités.

Faire évoluer son mode de management lorsque celui-ci est considéré comme trop ou pas assez directif.

LA MISSION DU COACH

Établir un plan d'actions pour évaluer la situation du manager :

- clarifier sa demande,
- définir avec lui ses besoins et ses priorités,
- valider ensemble les objectifs,
- construire avec le manager le plan de travail et son organisation.

Accompagner le manager dans le traitement de sa problématique :

- méthodes de résolution de problème,
- aide à la décision,
- préparation d'entretiens,
- organisation, gestion de son emploi du temps,
- gestion du relationnel,
- optimisation de son mode de communication.



**L'ACCOMPAGNEMENT
PSYCHOLOGIQUE
N° D'APPEL**

01 40 25 51 70

Le service est accessible
du lundi au vendredi de 9h à 18h

Numéro contrat : 921 435



LE DÉROULEMENT DU COACHING

01 40 25 51 70
du Lundi au Vendredi
de 9H à 18H

Le coaching de manager est mis à votre disposition par votre entreprise. Il se déroule par téléphone. D'une durée de 3h/an, le manager et son coach décident de l'organisation la mieux adaptée à l'atteinte de l'objectif.
Exemple : 6 séances de 30 mn ou 3 fois 1h.

GRUPE LOURMEL (Siret n° 399 111 228 00017), 108 rue de Lourmel 75718 PARIS Cedex 15 - www.lourmel.com - Tél. 01 40 60 20 00 - Fax. 01 45 54 28 42. Alliance professionnelle Retraite Agirc-Arrco - Institution de retraite complémentaire régie par le code de la Sécurité sociale - Institution Agirc-Arrco n°F 201 - Siège social : 7 rue du Regard 75006 PARIS - SIREN 775 670 532 ; CARPILIG/P (Caisse du Régime de Prévoyance de l'Imprimerie et du Livre, des Industries Graphiques et des métiers de la communication), régie par le code de la Sécurité sociale dans le cadre des dispositions de l'article L.911-1 et suivant du livre IX du code de la Sécurité sociale - SIREN 533 889 960 ; MGI (Mutuelle Générale Interprofessionnelle), soumise aux dispositions du livre II du code de la Mutualité - SIREN 437 994 205 ; LOURMEL SOLUTIONS ASSURANCES, société anonyme au capital de 10 000 000 d'euros, régie par le code des assurances - SIREN 852 274 315. Crédit photos : iStock.

Document non contractuel.



Un service



En partenariat avec :

